

Activités jeunesse Rentrée 2024

Objet : Ouverture ALSH Octobre 2024

Chers Parents,

Dans le cadre du développement des activités jeunesse au sein de la commune, l'ALSH « les p'tites graines » est ouvert aux adolescents.

Ce projet a pour objectif de faciliter l'accès à un accueil extrascolaire pour les familles et de proposer une ouverture artistique et culturelle aux jeunes du territoire. L'ouverture de cet espace d'accueil est ponctuelle et pourra être renouvelé sur autre période de vacances, en fonction des actions menés sur le territoire.

Cet accueil se déroulera du lundi 21 Octobre au vendredi 1er Novembre 2024, de 9h à 17h en journée et de 19h à 22h en soirée. Il est accessible au jeune âgé de 11 à 13 ans, résidant sur la commune de Golfech ou ayant fréquenté l'école.

En parallèle, un chantier jeune internationale est mis en place par la commune, en partenariat avec l'Association Citrus et encadré par un professionnel technique. Les jeunes auront pour mission de créer du mobilier urbain en collaboration avec des jeunes internationaux afin de créer des échanges culturels. Par conséquent, le chantier se déroulera de 8h à 12h.

Vous trouverez en complément le programme d'activité établie par les animateurs.

Pour inscrire votre adolescent, il faudra nous retourner les documents suivants :

- La fiche et le dossier d'inscription.
- La fiche CERFA Médicale.
- L'attestation d'assurance extrascolaire.
- Le RIB et l'autorisation de prélèvement.

L'inscription ne pourra être validée que si le dossier est complet.

L'encadrement des adolescents sera effectué par des animateurs(trices) diplômés.

Dans l'attente de retrouver votre (vos) enfant (s) pour ces vacances.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, nos expressions respectueuses.

Jérémy JENNY,
Référent Ados, Mairie de GOLFECH

Contact et renseignements complémentaires :

Jérémy JENNY 05.63.29.42.05 / 06.75.86.06.66

j.jenny@info82.com


MAIRIE DE GOLFECH

6 PLACE PADOUEN, 82400 GOLFECH

Tél : 05 63 29 42 00 – Fax : 05 63 39 74 52

Site : www.ville-golfech.fr

Courriel : mairie-golfech@info82.com



FICHE D'INSCRIPTION
ALSH LES P'TITES GRAINES
ACTIVITES JEUNESSE
2024-2025

A noter il est nécessaire de remplir un dossier par enfant

Identité de l'enfant	
Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	
Lieu de Naissance :	
Régime alimentaire (choix des menus) : <input type="checkbox"/> Classique <input type="checkbox"/> Sans porc	

Responsable légal	
Responsable 1	Responsable 2
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Type : père – mère – autre :	Type : père – mère – autre :
Adresse :	Adresse :
Email :	Email :
Portable :	Portable :
Tél professionnel :	Tél professionnel :
<input type="checkbox"/> Concubins <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Séparé/ divorcé	
En cas de séparation, divorce, l'autorité parentale est exercée par : Pour la facturation, merci de nous préciser à qui doit être envoyée la facture :	
CAISSE D'AFFILIATION : CAF/MSA	
Quotient familial de référence :	<input type="radio"/> CAF <input type="radio"/> MSA

Personne à contacter si les responsables légaux ne sont pas joignables	
Contact	Contact
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :
Email :	Email :
Portable :	Portable :
Appel en cas d'urgence : Oui / Non	Appel en cas d'urgence : Oui / Non
Autorisée à récupérer l'enfant : Oui / Non	Autorisée à récupérer l'enfant : Oui / Non
Contact	Contact
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :
Email :	Email :
Portable :	Portable :
Appel en cas d'urgence : Oui / Non	Appel en cas d'urgence : Oui / Non
Autorisée à récupérer l'enfant : Oui / Non	Autorisée à récupérer l'enfant : Oui / Non

Informations complémentaires	
Autorisations	
Partir seul : si vous souhaitez que votre enfant quitte seul, ou accompagné d'un mineur, une autorisation parentale dûment datée et signée est obligatoire (à joindre avec cette fiche)	OUI / NON
Autorisation de sortie : Nous autorisons notre enfant à quitter la structure pour des sorties découvertes, balade pour l'année scolaire.	OUI / NON
Prise de photo : Nous donnons notre consentement pour l'année scolaire en cours pour la prise de photo et la diffusion de l'image de notre enfant, à titre gratuit, dans le cadre de reportages, d'articles, bulletins municipaux, et site internet	OUI / NON
Hospitalisation : nous autorisons le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (Traitement, hospitalisation, intervention) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.	OUI / NON

APPAREILLAGE	Réponse
Lunettes: Votre enfant a-t-il besoin de porter des lunettes?	OUI / NON
Appareil dentaire : Votre enfant a-t-il besoin de porter un appareil dentaire ?	OUI / NON
Appareil auditif : Votre enfant a-t-il besoin de porter un appareil auditif ?	OUI / NON
Autres informations nous permettant d'adapter la prise en charge de votre enfant:	

ATTESTATION	
Nous soussignés (*)	
Responsables légaux de l'enfant (*)	

- Certifions avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure,
- Nous engageons à communiquer dans les meilleurs délais toute modification concernant cette fiche,
- Certifions que notre enfant est couvert par une assurance responsabilité civile et avoir pris connaissance de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels,
- Autorisons le responsable de la structure, en cas d'incident impliquant notre enfant, à communiquer nos coordonnées ainsi que les références de notre assurance au tiers lésé sur sa demande,
- Attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale et certifions sur l'honneur les renseignements portés par ce formulaire.

Responsable 1		Responsable 2	
Fait à :		Fait à :	
Date :		Date :	
Signature :		Signature :	

RAPPEL DES PIÈCES À FOURNIR (Tout dossier incomplet sera refusé)	
- La fiche d'inscription	- Le mandat de prélèvement SEPA
- La fiche sanitaire de liaison	- Un RIB
- Copie du carnet de vaccination	- L'attestation extra-scolaire en cours de validité
- Attestation d'emploi des parents (attestation sur l'honneur pour les parents travaillant à leur compte)	

**FICHE SANITAIRE
DE LIAISON**

1 - ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - **VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant)

VACCINS OBLIGATOIRES			DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
	oui	non			
Diphthérie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Hépatite B	
Tétanos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Rubéole Oreillons Rougeole	
Poliomyélite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Coqueluche	
Ou DT polio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		BCG	
Ou Tétracoq	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - **RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT**

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si **oui** joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondant (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non

ALIMENTAIRES oui non AUTRES _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ ET AUTRE(S) ÉLÉMENT(S) CONCERNANT L'ENFANT EN PRÉCISANT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, DES TROUBLES 0
PRENDRE EN COMPTE... PRÉCISEZ :

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE:

Numéros de téléphone :

Mère : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

Père : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)

exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après hospitalisation.

N° de sécurité sociale : _____

Date :

Signature :



Fiche d'inscriptions vacances d'AUTOMNE 2024

ALSH Les p'tites graines

Activités jeunesse

Du lundi 21 octobre 2024 au jeudi 31 octobre 2024


Je souhaite inscrire mon enfant :

NOM :	PRENOM :
CLASSE :	AGE :

SEMAINE 43 - DU 21/10 AU 25/10			
	Matin	Après midi	Journée
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			

SEMAINE 44 – 28/10 Au 31/10			
	Matin	Après-midi	Journée
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi	Férié		

Attention : Les places sont limitées à 12 jeunes accueillis en ados.

-  Les demandes seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des dossiers, uniquement si le dossier d'inscription est complet.
- Toute inscription non décommandées 48h à l'avance (jours ouvrables) sera facturée au prix réel de la journée soit 19€

REPONSE OBLIGATOIRE AVANT

LE MERCREDI 09 OCTOBRE 2024

- > Par papier : uniquement auprès du référent ados à la mairie.
- > Par mail : jeremy.jenny@info82.com ou s.rebel@info82.com.

Année 2024-2025

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

CANTINE, GARDERIE ET ALSH

Ce document est à compléter et à renvoyer dater et signé, accompagné d'un RIB comportant les mentions BIC – IBAN.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Régie Cantine Golfech (comprenant la cantine, la garderie et l'ALSH) à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat : à compléter par l'administration

Paiement : Récurrent

Titulaire du compte à débiter

Nom Prénom : (*) _____

Adresse : (*) _____

Code postal : (*) _____

Ville : (*) _____

Identifiant Créancier SEPA :

FR79CAN816D6C

Nom : REGIE CANTINE Golfech

Identifiant Créancier SEPA :

FR79GAR816D6C

Nom : REGIE CANTINE Golfech

Adresse : 6 place du Padouen

Code postal : 82400

Ville : Golfech

Pays : FRANCE

Désignation du compte à débiter :

Banque :

Iban :

Bic :

Joindre un RIB

Le :

A :

Signature :

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



REGLEMENT INTERIEUR ALSH « Les p'tites graines »

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement accueille uniquement les enfants fréquentant l'école de GOLFECH et se situe dans les locaux « garderie » de l'école de GOLFECH. Pour les adolescents, en cas d'ouverture, nous accueillerons uniquement les jeunes ayant fréquentés l'école de Golfech et ceux qui résident sur la commune.

Le mode de gestion proposé par la commune de Golfech s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif de territoire (PEDT) et d'un projet éducatif de structure.

Le présent Règlement Intérieur définit les conditions d'organisation du service proposé aux familles.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'Accueil de Loisirs peut accueillir les enfants dès l'âge 3 ans révolus le premier jour de la période réservée et sont acceptés jusqu'au mois d'août suivant la fin du CM2.

Dans le cas d'une ouverture aux adolescents, les jeunes seront accueillis de la scolarisation en 6ème jusqu'à leurs 13 ans.

Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles : 32 maternelles, 36 primaires et 12 adolescents (dans le cas de l'ouverture du secteur ados). Si cela était nécessaire, une priorité serait accordée aux familles dont les deux parents travaillent. Les demandes seront prises en compte dans l'ordre de leur inscription, la date d'arrivée du dossier faisant foi.

Pour les enfants présentant des problèmes de santé et nécessitant un accueil particulier, une réunion entre l'équipe de direction et les parents sera organisée afin d'adapter l'accueil de l'enfant.

MODALITES D'INSCRIPTION

Si vous souhaitez que votre enfant fréquente l'ALSH (vacances) vous devez avoir rempli la fiche d'inscription commune cantine/garderie/ALSH

Ce dossier est valable pour l'année scolaire en cours. Tout enfant présent sur l'ALSH doit être au préalable à jour du dossier d'inscription, notamment avant toute modalité de réservation.

L'équipe de direction refusera tout enfant dont le dossier d'inscription ne serait pas complet ou à jour.

Le dossier de pré-inscription comprend :

Une fois par année scolaire :

- Une fiche de renseignements de la famille, à compléter
- Une fiche sanitaire complétée et une copie des vaccinations ou en l'absence de vaccination, un certificat médical de contre-indication est à fournir
- Une attestation d'assurance extra-scolaire
- En cas d'allergie ou de problèmes médicaux spécifiques, la photocopie du Protocole d'Accompagnement Individuel (PAI) / le certificat médical est OBLIGATOIRE accompagné de l'ordonnance et des médicaments (boîte originale et notice incluse)
- Une attestation ou un justificatif employeur des deux parents exerçant une activité professionnelle.

Avant chaque vacance :

- Un formulaire d'inscription de la période (un formulaire par vacances)

Pour les vacances scolaires, les inscriptions commencent environ trois semaines avant le début de celle-ci.

ATTENTION les formulaires papier ne seront plus distribués dans les cartables. Un SMS et / ou un mail vous avertira de l'ouverture des inscriptions. Les formulaires d'inscription de la période seront à retirer auprès des responsables de l'ALSH (Hélène VERVEY ou Laure AURIERES) ou sur le site de la Mairie de GOLFECH.

Les plannings d'activités sont également disponibles pour les familles qui en font la demande.

Les inscriptions se font soit :

- En journée complète avec repas
- En demi-journée avec repas
- En demi-journée sans repas

Pour les adolescents, en cas d'ouverture :

Les formulaires d'inscription seront à récupérer auprès du référent Ados (Jérémy JENNY), soit par mail ou par sms.

La plaquette d'information sera affichée à l'école, sur les panneaux d'affichage de la garderie et sur le site internet de la commune : <https://www.ville-golfech.fr/>

Les inscriptions se font sans repas soit :

- En journée complète
- En demi-journée

FONCTIONNEMENT DE L'ALSH

L'ALSH est ouvert du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, hors jours fériés, **sauf aux vacances de Noël et au mois d'Aout.**

ARRIVEE ET DEPART DES ENFANTS

Arrivée :

- Les enfants présents en matinée ou toute la journée sont accueillis entre 8h30 et 9h15*
- L'accueil des enfants, accueillis en après-midi, se fera entre 13h30 et 14h15
- Les enfants inscrits en soirée, seront accueillis de 19h à 20h.

Les jeunes peuvent arriver seul ou avec une personne accompagnante sur le lieu d'accueil. Les parents devront signaler à l'animateur présent tout problème susceptible de gêner l'enfant pendant sa journée au centre.

Départ :

- Le départ des enfants, accueillis en matinée, devra se faire entre 12h00 et 12h15
- Le départ des enfants, accueillis en journée complète, se fera entre 16h00 et 17h00*
- Le départ des enfants, accueillis en soirée, se fera de 21h45 à 22h15.

Pour les adolescents, le repas n'est pas fourni mais il y a la possibilité de manger sur place avec la mise à disposition d'un frigo et d'un micro-onde.

*Si les horaires ne correspondent pas, un arrangement est possible. Il faudra en faire la demande par mail ou par téléphone auprès de Jérémy JENNY (Réfèrent Ados). Si cette dernière n'a pas été effectuée, elle ne sera pas prise en compte.

Il sera demandé la carte d'identité à toute personne autre que les parents venant récupérer les enfants.

PROJET PEDAGOGIQUE

L'accueil de loisirs est un espace qui permet à l'enfant, quel que soit son âge, de gérer son temps de loisirs selon son rythme et ses besoins du moment.

Le projet pédagogique de la structure est à la disposition des familles pour consultation.

SANTE ET SOINS DE L'ENFANT

L'état physique de l'enfant doit être compatible avec la vie en collectivité.

Le service n'est pas autorisé à administrer de médicaments sauf si l'enfant fait l'objet d'un PAI (copie du PAI à fournir au dossier). Dans ce cas précis, les médicaments seront remis à l'équipe de direction dans leur emballage d'origine avec la notice, comportant les nom et prénom de l'enfant.

DEPLACEMENTS

Les enfants peuvent effectuer fréquemment des déplacements (à pied, en bus...). Pour chaque déplacement effectué, le responsable légal en sera informé par affichage et/ou plaquette d'information.

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des activités, des photos ou vidéos peuvent être réalisées et utilisées à des fins pédagogiques (non commerciales) et de communication des services de la commune de GOLFECH. En cas d'accord figurant dans le dossier d'inscription, aucun recours ultérieur ne pourra être exercé en cas de publication de ces images.

OBJETS PERSONNELS

Aucun jeu personnel, ni objet dangereux, ni objet de valeur, ni téléphone pouvant se détériorer ou se perdre ne pourra être accepté en garderie

TARIFS

Les tarifs se font en fonction du quotient familial. **Si ce dernier n'est pas fourni, le tarif maximum sera appliqué.**

QF	Journée sans repas	½ journée sans repas
0 à 499 (50% du tarif max)	0.50€	0,25€
500 à 699	0.60€	0,30€
700 à 799	0.70€	0,35€
800 à 999	0,80€	0,40€
1000 à 1399	0,90€	0,45€
< 1400	1.00€	0.50€

Toute inscription sur les temps d'animation (1/2 journées, journées) non décommandées 48 heures à l'avance, jours ouvrables, sera facturée au prix réel de la journée soit 19€ (sauf maladie justifiée par un certificat médical).

PAIEMENT

Editée chaque mois, la facture prend en compte la réservation et le temps de présence de l'enfant.

CHARTRE DE VIE DE GROUPE **ALSH ACTIVITES JEUNESSE**

1) VIE COLLECTIVE

Être respectueux envers les copains ou autres membres du groupes (moqueries interdites, acceptation et respect des différences).

Être respectueux envers les animateurs (trices) ou les intervenants qui nous encadrent.

Adapter un langage approprié au sein de la vie de groupe (grossièreté).

2) UTILISATION DES LOCAUX ET DU MATERIEL

Être respectueux des locaux et du matériel à disposition pendant les activités mais aussi lors des temps d'activité informelle.

Participer aux rangements du matériel utilisé et au nettoyage de l'accueil ados.

3) UTILISATION DU TELEPHONE

Lors des temps d'activité proposé, le téléphone sera posé dans une panier dédiée et ne pourra pas être utilisé.

Pendant mes temps libres, je suis autorisé à utiliser mon téléphone environ 20 à 25 minutes.

Il est interdit de prendre des photos avec mon appareil lors de l'accueil ados.

Je m'engage à respecter cette charte afin d'assurer le bon déroulement de l'accueil et favoriser une bonne dynamique de groupe.

Signature du parents

Signature du jeune